



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 10 octobre 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Affaires intérieures ainsi qu'à Madame la ministre de la Justice et à Monsieur le Premier ministre.

Un rapport récemment présenté par les autorités allemandes a révélé une augmentation sans précédent des infractions pénales à caractère politique, en particulier des actes de violence motivés par des idéologies extrémistes. Le rapport met en évidence le lien entre les tensions géopolitiques et la hausse d'actes antisémites ou d'autres infractions à motivation idéologique. Des mouvements radicaux, notamment issus de la jeunesse d'extrême droite, semblent également émerger.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes :

- Le Gouvernement dispose-t-il de données sur l'évolution des infractions pénales à caractère politique au Luxembourg au cours des dernières années, notamment en ce qui concerne les actes antisémites, racistes ou motivés par une idéologie religieuse ou extrémiste ?
- Dans quelle mesure les services de police et de renseignement évaluent-ils l'impact potentiel des conflits géopolitiques actuels sur la sécurité intérieure au Luxembourg ?
- Le Gouvernement a-t-il identifié des signes préoccupants concernant l'émergence de groupes extrémistes au Luxembourg ?
- Les effectifs au sein de la magistrature et du parquet sont-ils jugés suffisants pour faire face à une éventuelle augmentation du contentieux en matière de criminalité politique ou idéologique ?
- Le Gouvernement envisage-t-il de renforcer les moyens de prévention, de renseignement ou de répression face à la polarisation croissante observée dans plusieurs sociétés européennes ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Dan Biancalana
Député